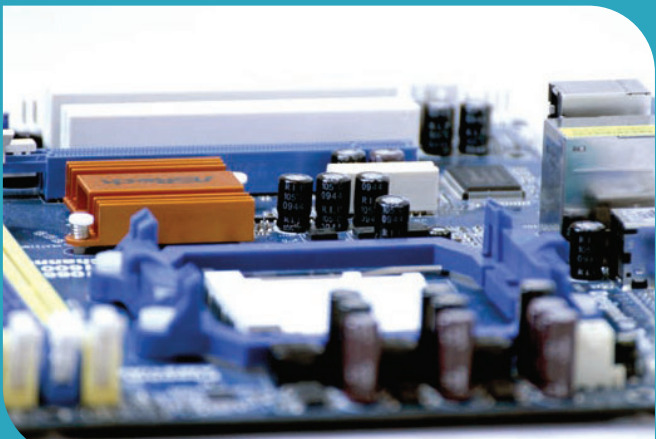




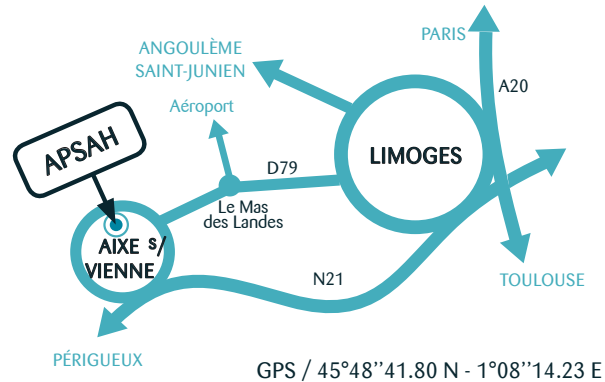
ESRP de l'APSAH
 17 route de Rignac – 87700 AIXE-SUR-VIENNE
 Téléphone : 05 55 70 23 84
 CONTACT : esrp@apsah.asso.fr
Renseignements, visites et inscriptions :
 Chantal RULMONT
crulmont@apsah.asso.fr - 06 85 07 88 82



Pour venir nous rencontrer ...

De Limoges prendre la direction d'Aixe-sur-Vienne :

- soit par la D79 en passant par le Mas des Landes puis prendre la 1ère à droite et suivre les panneaux APSAH,
- soit par la RN21 puis en arrivant à Aixe-sur-Vienne, au 1er feu, prendre à droite puis suivre les panneaux APSAH.



Découvrez la formation
 IDI
 sur notre site Internet



<https://www.apsah.asso.fr/>

L'établissement dispose d'un internat et d'un service de restauration, d'un service de transport collectif, d'un accès Internet, d'une bibliothèque audio et braille, d'une salle de sport ...

L'équipe socio-éducative propose des animations culturelles et sportives les soirs et les week-ends.

Établissement et service de réadaptation professionnelle

ESRP de l'APSAH

17 route de Rignac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 70 23 84

Courriel: esrp@apsah.asso.fr



INSTALLATEUR(TRICE) DÉPANNEUR(SE) EN INFORMATIQUE



Association pour la Promotion Sociale
 des Aveugles et autres Handicapés

Le métier

L'installateur(trice) dépanneur(se) en informatique effectue en atelier, sur site ou en environnement commercial, l'intégration, la mise en service, la connexion au réseau, la maintenance et le reconditionnement d'équipements fixes ou mobiles de type micro-ordinateur, station de travail, tablette, smartphone ou périphérique.

Les postes occupés sont fortement liés au contexte de travail :

- Dans un environnement d'utilisateurs professionnels (service informatique d'entreprise ou ESN), l'installateur(trice) dépanneur (e) en informatique est technicien(ne) de déploiement ou agent(e) de maintenance informatique intervenant sur site pour effectuer des interventions prédéfinies.
- En entreprise spécialisée dans le reconditionnement d'équipements informatiques, il (elle) est agent(e) de récupération. Il (elle) traite les différents équipements, dans le respect de l'environnement, conformément aux normes européennes sur les déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE).
- Dans un espace commercial (magasin, enseigne nationale), auprès de particuliers, il (elle) est technicien(ne) de services après-vente (SAV) ou technicien(ne) d'atelier et est amené, en plus des activités d'installation et dépannage, à conseiller et informer les clients.
- Dans un environnement domestique, il assiste, dépanne et informe les clients en tant que technicien(ne) de proximité.

Cet emploi comporte des contraintes de délais et de durée d'intervention et requiert habileté manuelle et minutie.

Ce métier n'est pas uniquement réservé aux hommes.

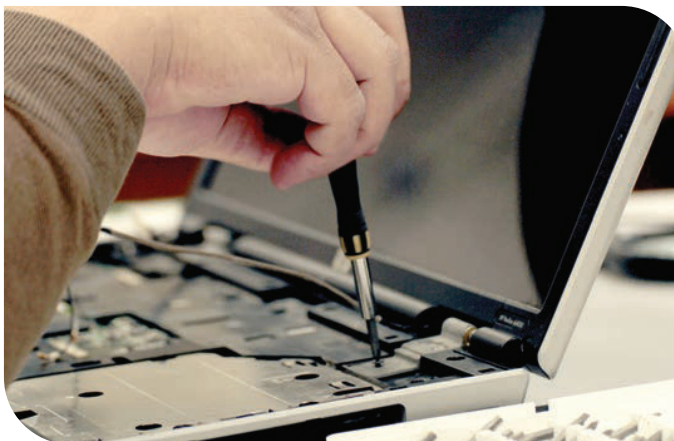
La composante relationnelle joue un rôle important.

La formation

- Module préparatoire intégrée
 - ↳ Développer les capacités d'apprentissage.
 - ↳ Utiliser les outils bureautiques.
 - ↳ Connaître l'environnement de l'entreprise.
 - ↳ Acquérir des bases pour intervenir sur des équipements informatiques.
 - Module 1 - mettre en service des équipements informatiques fixes ou mobiles
 - Module 2 - dépanner ou reconditionner des équipements informatiques fixes ou mobiles
 - Module de synthèse
- Insertion - Projet - Certification (épreuve finale avec le jury)

Activités transversales

- Anglais lié à l'activité professionnelle
- Communication professionnelle
- Développement durable
- Accompagnement à l'emploi



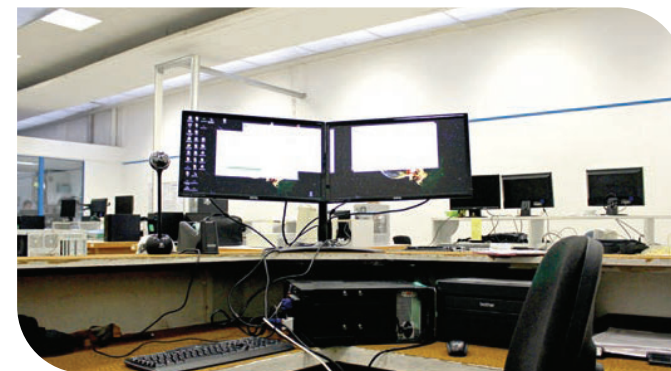
La formation est accessible aux publics déficients auditifs.

La validation

Formation validée par :

- Titre professionnel «Installateur(trice) dépanneur(se) en informatique» - niveau 3 - , homologué par le ministère du travail, *homologation équivalente à un CAP, BEP et/ou Certificat de compétences professionnelles (CCP)*.

Possibilité d'obtenir par validation des acquis de l'expérience (VAE) le titre « Installateur dépanneur en informatique »



Le public

La formation est accessible à un public mixte, travailleur handicapé, **à partir de 16 ans**, sur décision de la MDPH, apte à la mobilité et souhaitant concrétiser ou construire un projet professionnel dans le secteur informatique.

La durée de la formation

La durée de la formation est de 17 mois, dont 5 mois de préparatoire intégrée et 2 mois en entreprise.

La date d'entrée est : septembre.

Les effectifs

Les effectifs sont de 12 stagiaires maximum.